DEVIS & CONSENTEMENT MUTUEL ECLAIRE

CONCERNANT UNE PIGMENTATION ESTHETIQUE CORRECTRICE OU ARTISTIQUE

AU BENEFICE DE : Nom et prénom .....

L'ACTE DE PIGMENTATION sera réalisé par .....

DENOMINATION DE L'ACTE
(Sourcils, lèvres, eye-liner, dessin…) .....

TYPE DE PRESTATION
(Création, retouche, correction) .....

PRIX TTC pour ..... séance(s) .....

INFORMATIONS RELATIVES A LA PRESTATION.

La pigmentation m'a été expliquée et j'ai eu tout loisir de poser les questions auxquelles il m'a été répondu de manière satisfaisante. Tout acte de pigmentation, même conduit avec compétence et dans le respect de la législation comporte un risque. Comme on ne peut, de principe, exclure des dangers inconnus, toutes les mesures possibles de prévention sont prises: aiguille, consommable et gants à usage unique, pigments de qualité pharmaceutique, aux normes Européennes, tracé prévisionnel...
J'ai été informé qu'après l'acte, dans les heures qui suivent, quelques réactions peuvent se produire : gonflement, rougeur et sensibilité locale. Ces réactions se résolvent sous 48 heures (1 semaine pour les peaux particulièrement sensibles). Dans les jours suivants, on peut ressentir de légères démangeaisons qui accompagnent un dessèchement de la peau avec formation de petites squames. Très exceptionnellement, il a pu être constaté un petit hématome local.
Un résultat de qualité n'est pas toujours acquis lors de la première séance, les techniques actuelles ne permettent pas de déterminer avec précision le nombre de séances nécessaires car les réponses cutanées sont variables selon les individus. Le résultat peut donc varier d'une personne à l'autre et d'un endroit à l'autre. Il m'a également été précisé qu'en fonction de ma peau, la tenue de la pigmentation dure plus ou moins deux ans, la couleur est susceptible de se dénaturer et devra être réintensifiée par un entretien régulier. (1 séance annuelle en moyenne)
J'ai reçu et lu la « Brochure d'Informations » et je n'ai à ma connaissance aucune contre-indication, je ne suis pas enceinte, n'allaite pas, n'ai pas de problèmes allergiques ou de difficultés à cicatriser. Je ne suis pas sous traitement médicamenteux, sous l'emprise de drogues ou de l'alcool.
Si je suis sujette à l'herpès (ou bouton de fièvre), je consulterai mon médecin et suivrai sa prescription (usuellement, traitement avec un anti-viral administré par voie orale sur une période de 5 jours commencé 2 jours avant le rendez-vous) avant d'entreprendre la pigmentation des lèvres.
Il me sera proposé un tracé et une couleur qui seront nuancés selon mes goûts. Quand le projet aura reçu mon entière approbation, la pigmentation pourra être exécutée.
Je comprends que la prise de photographies avant et après soit une condition de la procédure.
Il me sera également remis les « Recommandations après pigmentation » (au verso) dont le contenu m'a été expliqué et je suivrai les conseils fournis.

PIGMENT UTILISE .....

ASPECT SOUHAITE .....

Pour accord, A ..... Le...../...../20.....

Faire précéder les signatures de la mention "lu et approuvé"
Signature Prestataire + cachet commercial

Signature Client

Document Graphic Beauté® reproduction interdite

Exemplaire Client